



Contrôles des dépenses et remises en espèces.

Votre entreprise prend de l'expansion et, de ce fait, vos besoins en matière de déplacements, vos achats de fournitures et vos autres dépenses nécessaires au maintien de vos activités augmentent. Avec la carte VISA* Affaires de la Banque Scotia, disponible en dollars canadiens et américains, vos employés bénéficient d'une carte de crédit pour régler les dépenses de votre entreprise de façon pratique et sécuritaire.

Remises en espèces¹ et économies

- < Votre entreprise recevra une remise en espèces pouvant atteindre 1 % par année, selon le niveau des dépenses, dans le cadre du programme en dollars canadiens. La remise est déposée directement sur votre compte de dépôt pour entreprise de la Banque Scotia, une fois par année au mois d'octobre. Dans le cadre du programme, la remise en espèces ne doit pas dépasser 25 000 \$ par année.
- < Réduisez les frais liés à l'émission de chèques et le temps consacré au rapprochement des chèques.
- < Modifiez la limite de chaque titulaire de carte en ligne et commandez des cartes supplémentaires au besoin.
- < Optimisez le processus d'approvisionnement grâce au Service d'appariement des fournisseurs Visa.
- < Réalisez des économies supplémentaires avec le programme Économies Visa Affaires².
- < Économisez sur les frais de change avec le programme en dollars US, conçu expressément pour les achats en dollars américains.

Solide assise locale. Présence mondiale.

Le groupe Transactions bancaires mondiales (TBM) offre des solutions complètes à la clientèle petites entreprises, entreprises et grandes entreprises de la Banque à l'échelle internationale. Le groupe propose notamment des services de gestion de trésorerie et de paiement, desservices bancaires électroniques, des services de dépôt, des services internationaux ainsi que des services de correspondant bancaire à d'autres institutions financières dans le monde. Grâce à son modèle unique de service et de vente, le groupe Transactions bancaires mondiales fait appel à des spécialistes de divers secteurs de l'organisation pour proposer à ses clients des solutions personnalisées afin qu'ils puissent réaliser leurs objectifs d'affaires.

TRANSACTIONS BANCAIRES MONDIALES
CARTE VISA AFFAIRES DE LA BANQUE SCOTIA CARD

Relevés et paiements consolidés

- < Effectuez la vérification et le rapprochement de vos frais de façon sécuritaire, où que vous soyez, grâce à notre module Web de production de relevés et de suivi.
- < Vous avez la possibilité d'exporter les renseignements contenus dans les relevés dans votre logiciel financier.
- < Simplifiez l'administration en effectuant le paiement de la totalité du solde mensuel par débit direct.

Un Programme qui s'adapte à vos besoins

- < Choisissez entre les options de carte Or ou Argent,³ offertes en dollars canadiens et américains.
- < Établissez les limites de crédit et d'avances de fonds de chaque titulaire de carte pour vous aider à contenir vos dépenses et à mieux gérer votre trésorerie.
- < Avec l'option de carte Or, obtenez l'accès à un service de conciergerie international ainsi qu'à une assurance voyage complète.
- < Soyez protégé grâce aux couvertures couvertures dommages par collision, perte de bagages et achats d'urgence⁴.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre directeur.

tbn.banquescotia.com



^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

* Marque déposée de Visa International Service Association et utilisée sous licence.

¹ Les remises en espèces sont offertes pour le programme en dollars canadiens seulement.

² Visa SavingsEdge est un programme de rabais automatiques offert par la Corporation Visa Canada aux entreprises admissibles et à leurs titulaires de carte autorisés qui ont une carte Visa Affaires admissible et dont l'inscription au programme est approuvée par Visa. Dans le cadre du programme, les titulaires de carte peuvent obtenir des rabais de marchands participants chaque fois qu'ils utiliseront une carte Visa Affaires inscrite pour faire des achats admissibles de biens ou de services aux termes d'un rabais en vigueur offert par ce marchand et que la transaction sera traitée ou soumise par l'intermédiaire du système de paiement Visa (des «achats admissibles»).

³ Les rabais accordés seront sous forme de crédits sur le relevé de carte de crédit entre 8 et 10 semaines suivant la date de l'achat. Toutes les modalités, conditions et restrictions applicables au programme Visa SavingsEdge sont établies par Visa Canada Corporation (Visa). VISA, et non pas la Banque Scotia, est responsable de ce programme.

Pour connaître tous les détails et les conditions complètes du programme, veuillez consulter le site www.visasavingsedge.ca/fr

⁴ Certaines limitations, restrictions et exclusions s'appliquent aux couvertures offertes par les assurances. Veuillez consulter l'attestation d'assurance pour la description complète des couvertures offertes. La Banque de Nouvelle-Écosse n'est pas un assureur. Toutes les demandes de règlement doivent être présentées aux assureurs.